

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21830 - 80ÈME ANNÉE

## LE JUSTE PRIX DE LA CANNE PAYÉ PAR TEREOS, PRIORITÉ DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CANNE À LA RÉUNION

**La formule de calcul déterminant le prix de la canne achetée par l'industriel est une des principales explications à la diminution du nombre des planteurs et à la baisse des surfaces plantées en cannes responsables de l'effondrement de la production. Déterminer un moyen de payer justement le travail des planteurs doit être une priorité des États généraux de la canne à sucre à La Réunion.**

Le calcul du prix de la canne à sucre payé par Tereos aux planteurs de La Réunion repose sur une formule de calcul vieille de 40 ans, qui se base en priorité sur la richesse en sucre des cannes livrées. Or depuis la mise en œuvre de cette formule, plusieurs facteurs structurels ont changé. Les planteurs sont pénalisés, ce qui permet à Tereos d'acheter moins cher sa matière première.

Tout d'abord, la coupe qui était alors quasiment que manuelle a été mécanisée. Les coupeuses de cannes longues diminuent la richesse en sucre. Les variétés ont évolué. On nous oblige de planter de la canne plus riche en fibre pour produire plus d'énergie, mais le planteur est ensuite pénalisé par un taux de fibre trop important.

Le process industriel a évolué. Le taux d'extraction du sucre est meilleur, l'écart technique diminuant le prix de la canne est-il encore justifié ? Le taux de richesse standard est de 13,8, soit 138 kilos de sucre par tonne de cannes livrées. Si les

chargements d'un planteur sont en dessous, il est pénalisé.

Depuis 2014, cette valeur n'a pas été atteinte et a été dépassé à l'échelle de l'île en 2014 (13,9). La moyenne décennale est de 13,35. Cela signifie une pénalité et des revenus en moins pour les planteurs. Pour l'industriel, la formule serait équitable car elle récompenserait les planteurs qui travaillent pour obtenir une richesse supérieure à 13,8.

Le paiement en fonction de la richesse est la seule contribution de Tereos aux revenus de ses uniques fournisseurs de matière première à La Réunion. Le paiement se base sur un seul produit de la canne, le sucre, alors que de nombreuses autres valorisations sont possibles.

Cela garantit à Tereos de payer toujours moins cher sa matière première alors que les planteurs doivent faire face à la hausse du coût des intrants et à celle du coût de production causée par l'évolution des normes. La formule de calcul déterminant le prix de la canne achetée par l'industriel est une des principales explications à la diminution du nombre des planteurs et à la baisse des surfaces plantées en cannes responsables de l'effondrement de la production.

Déterminer un moyen de payer justement le travail des planteurs doit être une priorité des États généraux de la canne à sucre à La Réunion.

**M.M.**

## LE MOIS DE L'AFRIQUE ET LES COMMÉMORATIONS DE LA LOI DU 10 MAI

**Le week-end dernier et pendant plusieurs jours se déroule la 30e édition du Mois de l'Afrique, organisée par Lantant Kaf. Cet événement est dédié à nos ancêtres africains ainsi qu'aux liens qui nous unissent encore aujourd'hui. Conférences, ateliers, défilés, kabars : tout est mis en œuvre pour faire connaître ce continent et éveiller les consciences sur l'histoire qui relie La Réunion aux autres pays africains.**

Ce vendredi 9 mai à 18h, nous avons assisté à une conférence-débat autour de trois thèmes novateurs :

- Le matrimoine réunionnais, héritage de l'Afrique, par Ghislaine Mithra-Bessière
- La conscience Kaf, par Younouss Jonas Ahamed
- Mode et design, l'héritage afro-malgache

Ce fut l'occasion de mieux comprendre comment le matrimoine réunionnais, hérité de l'Afrique et reconnu à travers les lois esclavagistes, a contribué à construire une société fondée sur la paix, malgré la violence extrême de l'esclavage et ses séquelles persistantes.

Younouss Jonas a esquissé la philosophie de son livre, expliquant que nous portons tous en nous une conscience commune héritée du passé, et que pour aller de l'avant, il nous faut connaître et assumer cet héritage marqué par les traumatismes. Enfin, nous avons eu un aperçu de ce qui peut être réalisé à Madagascar avec des matériaux locaux.

Les interventions ont été accompagnées de fond'ker avec l'excellent Socko Lokaf et la majestueuse Marie Sizay. Une délégation de la section PCR de Saint-Denis, avec Ary Yee-Chong-Tchi-Kan, Serge Folio, Mathieu Laude et Julie Pontalba, était présente.

Le Mois de l'Afrique se poursuit jusqu'au 24

mai, à Saint-Denis, Saint-Benoît et Saint-Paul.

Ce mois est d'autant plus symbolique qu'il coïncide avec le 10 mai, date retenue par l'État français pour commémorer l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière. Cette date fait suite à la loi qui reconnaît ces actes comme crimes contre l'humanité.

Comme chaque année, la ville de Sainte-Suzanne, sous l'impulsion de son maire Maurice Gironcel, a célébré cette date avec des prises de parole d'historiens, de responsables politiques, ainsi que du nouveau consul de Chine.

Cette année, après la reconnaissance, le thème était la réparation et la condamnation. Maurice Gironcel en a profité pour rappeler l'histoire de cette loi : bien qu'elle porte le nom de Taubira, elle est aussi l'aboutissement du travail des députés communistes Élie Hoarau, Huguette Bello et Claude Hoarau.

**Julie Pontalba**

## FRANÇOIS BAYROU COMMÉMORE LES MILLIONS DE FEMMES, HOMMES ET ENFANTS RÉDUITS EN ESCLAVAGE

**Le 10 mai, le premier ministre, François Bayrou, a célébré les dix ans de l'inauguration de la statue « Mémoires » à Brest, en compagnie du président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, Jean-Marc Ayrault.**

Ce dernier a mené cette célébration lors de la Journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. Il a commémoré les "4 millions de femmes, hommes et enfants" réduits en esclavage "dans les colonies françaises" de 1625 à 1848.

Devant la sculpture "Mémoires" à Brest, le premier ministre, François Bayrou, a présidé la cérémonie officielle de la Journée des

mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. Il était accompagné par le président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, Jean-Marc Ayrault, le maire du chef-lieu du Finistère, François Cuillandre, et le concepteur de sculpture Max Relouzat.

*"L'histoire que cette statue ('Mémoires', ndlr) nous raconte, c'est celle de millions d'hommes, de garçons, d'adultes, de femmes et de jeunes filles pour qui l'Océan signifia la perte de leur liberté, de leur identité et leur réduction à l'esclavage", a rappelé le Premier ministre dans son discours.*

De son côté, le Martiniquais Max Relouzat, concepteur de la sculpture "Mémoires", a appelé les jeunes générations à *"regarder l'histoire en face pour mieux construire l'avenir ensemble". "Ce monument doit donc servir de moteur pour aller de l'avant et pas seulement créer le souvenir pour donner bonne conscience. Cette sculpture est aussi un haut lieu de vivre ensemble. Il faut qu'elle serve aux générations futures. Ici commence le chemin pour une humanité nouvelle".*

Haute de 10 mètres, l'œuvre en acier a été inaugurée le 10 mai 2015. Le 10 mai est la date anniversaire de l'adoption à l'unanimité par le Sénat, en dernière lecture, de la loi Taubira de 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Le premier ministre, François Bayrou, a indiqué qu'*"en ce 10 mai (...), c'est à ces hommes, à ces enfants, que nous rendons hommage, et spécialement à ces femmes qui ont porté le combat. Et en regardant (...) cette magnifique œuvre, j'ai observé qu'il y avait deux visages, un visage masculin tourné vers l'océan et un visage féminin tourné vers nous".*

*"Cette sculpture nous invite à nous mettre à l'écoute de notre histoire. Pas seulement l'histoire des esclaves et de ceux qui portent la responsabilité de leur sort si malheureux, mais notre histoire".*

Pourtant, le même jour, une manifestation néonazi a été autorisée à Paris, remettant en question tout le travail de mémoire et de réparation depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale et notamment la période colonisatrice de la France.

## **BREST, ACTEUR DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

*"3 321 expéditions négrières partirent de nos côtes" dont "7 navires prirent le départ depuis le port de Brest". Durant toute cette "histoire monstrueuse", "environ 4 millions de femmes, d'hommes et d'enfants ont connu l'esclavage de 1625 à 1848 dans les colonies françaises, la moitié née en Afrique, l'autre dans les colonies. 4 millions de femmes, d'hommes et d'enfants victimes d'un crime contre l'humanité", a souligné le chef du gouvernement, citant ceux qui décédaient durant la traversée, d'autres deux ans après leurs arrivées dans les colonies.*

*"Ceux qui survivaient, dans un contexte de promiscuité, d'insalubrité et de morbidité, réussirent cependant à surmonter tant ils avaient de vitalité pour développer une culture originale caractérisée par une langue originale, des croyances, des traditions, des rites festifs nouveaux" a rappelé François Bayrou.*

Ce dernier a rendu hommage aussi à ceux qui dirent *"non"*, de *"Solitude"* à Victor Schœlcher, en passant par Claire en Guyane, Héva à La Réunion, Toussaint Louverture, Jean-Baptiste Belley, ou encore Félicité de Lamennais.

*"Car les esclaves ne se sont pas tus" et "à la voix des esclaves révoltés, se sont jointes celles des 'libres de couleur' c'est-à-dire des affranchis et descendants d'affranchis, des blancs, des intellectuels engagés, des philanthropes décidés".*

*"Nous ne devons pas nous taire" a insisté le chef du gouvernement, appelant à connaître l'Histoire, savoir, "nommer, chiffrer, analyser cette réalité".*

Saluant le travail entrepris par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et de son président Jean-Marc Ayrault, François Bayrou a rappelé qu'un "label va prochainement être créé, afin de rassembler tous ces lieux de mémoires de l'esclavage : les lieux de l'esclavage en tant que tel, principalement dans les outre-mer, et les lieux évoquant les combats pour l'abolition, partout sur le territoire. Par exemple, à Fessenheim, ville de la famille de Victor Schœlcher". Une annonce déjà faite l'an dernier par Gabriel Attal.

D'autres lieux doivent être construits, comme le mémorial des victimes de l'esclavage au Trocadéro à Paris, a rappelé le Premier ministre. "Plusieurs expositions se tiendront l'an prochain, à l'occasion des 25 ans de la loi du 10 mai 2001 portée par Christiane Taubira, qui a reconnu la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité", a-t-il ajouté.

### HAÏTI : 100 ANS D'INDÉPENDANCE

En cette année marquant le bicentenaire de la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le roi Charles X, reconnaissance s'accompagnant d'une "très lourde indemnité financière", François Bayrou a rappelé la place de Brest, d'où transitaient les pièces d'or servant à régler cette "double dette" d'Haïti à la France, et salué la commission mixte d'historiens franco-haïtiens chargés d'examiner ce passé commun, annoncé le 17 avril dernier par Emmanuel Macron.

"La France se tient aux côtés de Haïti, particulièrement en ces temps difficiles où le peuple haïtien se retrouve victime des agissements inhumains des gangs" a déclaré François Bayrou.

Ce dernier a estimé que "cette démarche engagée à Haïti illustre, je crois, le juste rapport que nous devons avoir avec notre passé : un rapport lucide, fondé sur la vérité, qui vise à resserrer les liens entre les vivants". "Pendant des siècles, des navires militaires et marchands ont fait la liaison entre Brest et le Nouveau Monde, transportant des soldats, des

colons, mais aussi des esclaves. Certains furent enfermés dans le 'dépôt de Noirs' de la ville de Brest", ancien centre de rétention, a rappelé, dans son discours, Jean-Marc Ayrault.

Le président de la fondation a aussi rappelé qu'à Brest, Toussaint Louverture, héros de la révolution d'Haïti, arriva dans l'Hexagone, "trahi et déporté par Napoléon Bonaparte". Pour l'ancien Premier ministre, cette cérémonie sous la sculpture "Mémoires" de Brest, outre l'esclavage, appelle "d'autres mémoires" : "celles des quatre siècles d'histoire de la France outre-mer, qui après l'esclavage et la colonisation s'est poursuivie dans les promesses de la départementalisation de 1946, dans les exils des années BUMIDOM, et jusqu'à nos jours où la demande d'égalité des outre-mer est plus pressante que jamais".

Jean-Marc Ayrault a appelé la Caisse des Dépôts et des Consignations, chargée de récupérer la dette haïtienne à Brest, à s'impliquer dans les efforts des collectivités locales qui s'inscrivent dans un mouvement de mémoire. "La CDC a des liens avec cette histoire (...), et elle est le partenaire naturel des élus pour le développement de leurs territoires : il y a donc là à la fois une raison historique, et une logique institutionnelle" a-t-il déclaré, annonçant avoir fait une demande en ce sens au directeur de l'organisme public.

"La mémoire qui nous réunit aujourd'hui n'est ni une nostalgie mal placée, ni la déploration stérile d'un passé qu'on ne peut pas changer. C'est la conscience vive des combats qui ont nourri nos principes, et c'est la volonté pour notre pays d'être à la hauteur de ces principes dans ses relations avec le monde" a insisté l'ancien Premier ministre. Pour Jean-Marc Ayrault, "la France a plus que jamais besoin de ces moments et de ces lieux de mémoire et de communion, parce qu'ils nous rappellent ce que nous sommes, une Nation de liberté, un pays de diversité présent sur cinq continents, une République sociale et solidaire, où l'égalité n'est jamais un vain mot".



## CHIKOUNGOUNIA, SI ASTÈR WI ZOUÉ DSI LÉ MO, NOU LÉ MAL PARTI AVÈK OU !

Néna in n'afèr bann roprézantan l'éta lé nomé pou travaye La Rényon i doi konète, kan in ofissyèl i sorte déor, i koz pou lo rényoné li di pa toute la vérité. Mi diré pa sé in sharjèr d'lo mé noute listoir lé la pou amontre anou bann roprézantan La franss dopi in bon koupe de tan i zoué a ki-pèrd gagn avèk la vérité. Si i azoute avèk sa zot i zoué dsi lé mo, ala in fassonn kozé k'i amontre anou bien néna d'la manipulassion dan l'èr.

Kan mi di sa mi panss lo vakssin pou atake lo chikoungounia é la fassonn bann zofissyèl , miniss, prézidan é konpagni la inpoz anou in vakssin, nou téi koné pa vréman dann kèl parkour nou téi angaj anou- mi yèmrè dir dann kèl traka sa téi sava mète anou vyeu konm jenn, malade konm an bone santé. Mi rokoné kréol la trène lo pyé pou alé vakssiné malgré toute la piblisité téi fé é mi diré orozman.

Mé o fète bann rényoné l'avé rézon pars nou la vi l'avé bann risk lété mal kalkilé. Si tèlman néna poin lontan mwinn la fé in pti modékri pou dir chikoungounia ou lé danjéré-si tèlman o mwinn néna bann malad opliss néna dmoune dann la mortalité.

Dopi dé troi zour l'aprè diskite rante janss bien pou konète si in moune lé mor par rapor son vakssinassion... Sansa lé mor pou d'ote rézon mèm si li la vakssiné.

Laba dann la franss la fine dir son mortalité lé lié avèk lo vakssin. Donk pou nou sa i vé dir lo vakssin la tyé ali... Mé oila mi sorte antann dann la radio in ote son é sète ote son sé : lié avèk la vakssinassion i vé pa dir sé lo vakssin la provok son mortalité... Biensir bonpé rante nou i gnor la sibtilité lo kokabilèr franssé kan li parl la santé. Pou nou si lé lié, sa i vé dir sé pars li la vakssiné ké li la pass l'ote koté.

Mé pétète nou lé dan lérèr é wala noute rézoneman : si lo ga l'avé pa vakssiné li nora té mor, li nora té pa mor ? Biensir pèrsone i pé pa rotourn an aryèr pou dir sa mé sak lé sir sé k'i ranfors pa la konfyanss demoune dann lo vakssin mé pou mwinn i ansèrv de rien zoué dsi lé mo avèk nou, roul anou dan la farine avèk lo ranfor lo diksyonèr Larousse la médssine.

A bon antandèr salu !

**Justin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433